



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général de la défense
et de la sécurité nationale**

Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2022/38-M01

Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h (version 2.2.1.N)

Certificat de référence : ANSSI-CC-2022/38

Paris le 15 Décembre 2022

Le Directeur général adjoint de l'Agence
nationale de sécurité des systèmes d'information

Emmanuel NAEGELEN

[ORIGINAL SIGNE]



AVERTISSEMENT

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une réévaluation ou une surveillance de cette nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Centre de certification
51, boulevard de la Tour Maubourg
75700 Paris cedex 07 SP

certification@ssi.gouv.fr

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

1 Références

[CER]	Rapport de certification ANSSI-CC-2022/38, Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h (version 2.2.1.M), 16 août 2022.
[MAI]	Procédure : Continuité de l'assurance, référence ANSSI-CC-MAI-P-01.
[IAR]	<i>Impact Analysis Report Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h Maintenance</i> , référence D1583666, version 1.0, 12 septembre 2022.
[SOG-IS]	<i>Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.</i>
[CCRA]	<i>Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, 2 juillet 2014.</i>

2 Identification du produit maintenu

Le produit objet de la présente maintenance est « Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h (version 2.2.1.N) » développé par la société THALES DIS.

Le produit « Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h (version 2.2.1.M) » a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2022/38 (référence [CER]).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Eléments de configuration		
Applet Label	TACHOGRAPH G2	54 41 43 48 4F 47 52 41 50 48 20 47 32
Applet version	2.2.1.N	32 2E 32 2E 31 2E 4E
IC Fabricator		40 90
IC Type		00 39
Operating System Identifier		19 81
Operating System release date	24/02/21	10 55
Operating System release level	5.0	05 00
THALES Family Name		B0
THALES OS name		85
Mask number		5F
Product name		5E
Flow ID Version,		01
Filter set		00

3 Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence [IAR]) mentionne que la modification suivante a été opérée :

- amélioration de la conformité du produit à l'exigence TCS_74 des spécifications du chronotachygraphe.

4 Fournitures applicables

Le tableau ci-dessous liste les fournitures, notamment les guides applicables au produit maintenu. La dernière colonne identifie l'origine de la prise en compte par l'ANSSI du document correspondant. En particulier, [R-M01] référence la présente maintenance.

[GUIDES]	Tachograph Generation 1 (version 1.6) - Personalization Manual, référence D1564669, version 1.G, 13/09/22.	[R-M01]
	Tachograph G1, G2V1, G2V2 on IFX_CCI_000039h Traceability information, référence D1559331, version H, 13/09/22.	[R-M01]
	Tachograph Generation 2 Version 2 & Tachograph - Generation 2 Version 1 Personalization Manual, référence D1549733, version 1.J, 13/09/22.	[R-M01]
	AGD_OPE document TACHOGRAPH G2V2, référence D1551042, version 1.2, 07/04/22.	[CER]
	AGD_PRE document TACHOGRAPH G2V2, référence D1551041, version 1.3, 07/04/22.	[CER]
[ST]	<p>Cibles de sécurité de référence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - TACHOGRAPH G1, G2V1, G2V2 ON IFX_CCI_000039H SECURITY TARGET, référence D1551037, révision. 1.5, 12 septembre 2022. <p>Version publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TACHOGRAPH G1, G2V1, G2V2 ON IFX_CCI_000039H SECURITY TARGET – PUBLIC VERSION, référence D1551037, révision Rev. 1.5p, 12 septembre 2022. 	[R-M01]
[CONF]	<ul style="list-style-type: none"> - ROR29917_ALC_LIS, référence ROR29917_ALC_LIS, version 1.7, 13/09/22 ; - Source code filelisting, référence filelisting_SGP-RND-GP-17, version R009. 	[R-M01]

5 Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur.

Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée.

6 Reconnaissance du certificat

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puce et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC

¹ La liste des pays signataires de l'accord SOG-IS est disponible sur le site web de l'accord : www.sogis.eu.

EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CCRA].

L'accord « *Common Criteria Recognition Arrangement* » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



² La liste des pays signataires de l'accord CCRA est disponible sur le site web de l'accord : www.commoncriteriaportal.org.